

Règlement des 24H de Ploeren endurance virtuelles

De la 18e édition du samedi 5 et dimanche 6 décembre 2020

Inscriptions en ligne

A partir du samedi 12 septembre à 12:00 jusqu'au samedi 5 décembre à 11:59

Tu reconnais, en acceptant de t'inscrire aux 24 virtuelles de Ploeren endurance, que tu es en bonne santé physique et que tu possèdes un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an. Tu restes seul(e) responsable en cas de problème de santé ou de malaise.

L'équipe des 24H de Ploeren endurance te propose de participer à une épreuve virtuelle, entre le samedi 5 décembre, midi, et le dimanche 6 décembre, midi.

Tu réalises le nombre de kilomètres que tu souhaites, à ton rythme, chez toi, pour le défi sportif ou en famille.

Le prix de ton engagement (8€) sera intégralement reversé à l'AMF Téléthon.

Imprime ton dossard et rejoins la communauté des coureurs des 24H de Ploeren endurance virtuelles sur le groupe notre page Facebook

A l'arrivée, tu nous envoie la photo de ton dossard et le kilométrage affiché ta montre GPS ou pas, que nous publions sur notre page Facebook : 24H Ploeren endurance virtuelles

Bien à vous.

L'équipe des 24H, 12H, 6H de Ploeren.